

Rapport d'Impact

2022

Sienna 
PRIVATE CREDIT

Sienna Private Credit est la marque commerciale de Sienna AM France. / Sienna AM France est une société de gestion de portefeuille agréée AMF n°GP97118

Edito – rendre compte et se rendre compte.



Alix Faure



Nicolas Fourt

L'année 2023 est singulière car elle marque le début d'un cycle particulièrement dense en terme de reporting ESG visant à rendre transparente, comparable, et responsable l'action des intermédiaires financiers. Les exigences de production de nombreux rapports liées à cet objectif important ne doit pas pour autant nous faire perdre de vue le sens qui sous-tend nos engagements et nos actions au premier rang desquels figurent pour Sienna Private Credit les notions de transition et d'impact.

1. Les exigences de reporting accélèrent une mutation en profondeur de notre industrie

Deux mouvements se conjuguent en ce début d'année 2023, qui l'un et l'autre ont des conséquences sur l'organisation des sociétés de gestion :

- L'accroissement de l'ampleur des rapports à établir dans le cadre réglementaire européen (SFDR et Taxonomie) et français (la Loi Energie Climat)
- L'approfondissement des demandes transmises par les investisseurs ou émanant d'initiatives internationales comme les PRI, dont l'objectif est de s'assurer de la qualité et de l'exhaustivité de la démarche ESG effectivement mise en œuvre par les sociétés de gestion.

Il s'agit tout à la fois de confirmer nos orientations en tant qu'acteurs de la gestion (nos politiques de durabilité, d'exclusions, de controverses, nos engagements pour le climat ou la biodiversité, nos politiques salariales, d'égalité et d'inclusion), de préciser leur application au niveau des fonds (la classification SFDR, les labels, la politique d'impact) et de mesurer les paramètres ESG obligatoires ou contractuels au niveau de l'entreprise et des fonds gérés.

S'agissant de Sienna Private Credit, un acteur spécialisé sur la dette privée qui réalise 80 % de ses transactions en bilatéral dans toute l'Europe, l'enjeu majeur pour la réussite de cet aspect reporting réside dans la collecte de données ESG directement auprès des débiteurs avant même qu'ils ne soient soumis à la directive CSRD. La réussite de cette collecte et l'utilisation qui peut

en être faite à des fins d'analyse, de comparaison, ou d'engagement sur des trajectoires d'amélioration passe par des échanges directs avec le management des PME/ETI financées qui ne disposent que rarement d'équipes ESG dédiées. Cette situation nous distingue nettement de celle de nos confrères actifs sur les marchés cotés où la plupart des données demandées sont produites par les entreprises et centralisées par des grands fournisseurs (Sustainalytics, Trucost...).

Le traitement de ces données, et leur publication à destination des supports définis par nos régulateurs, les initiatives internationales et les investisseurs deviennent un enjeu majeur en termes de coûts et d'organisation interne. Ainsi notre budget ESG global a doublé entre 2022 et 2023 pour atteindre 6 % de notre chiffre d'affaires.

2. La production de reportings doit s'accompagner de l'ardente ambition de créer du sens

Ce travail en profondeur de mise à niveau du reporting financier et extra financier génère deux réactions complémentaires naturelles : l'ambition de réussir la mise en place de la production d'une documentation de qualité dans les meilleurs délais et la crainte de mal faire dans un contexte où l'application pratique des textes et des engagements n'est pas encore affermie par une pratique stabilisée et communément acceptée. Ce deuxième aspect s'est traduit par la déclassification en 2022 de SFDR 9 vers 8 ou 8 vers 6, de nombreux fonds gérés par des grands acteurs de la gestion.

Le risque auquel nous faisons face collectivement est celui de la perte de vue du sens des actions que nous menons.

Edito – rendre compte et se rendre compte.

La boussole, qui doit nous guider trouve sa logique dans notre ambition de participer à l'avènement d'une société plus durable. Cette ambition résonne :

1. Pour l'entreprise
2. Pour nos jeunes collaborateurs qui ressentent de façon bien plus aigüe que leurs aînés les urgences critiques auxquelles nous faisons face, et
3. Pour les investisseurs qui, en nous confiant des fonds à gérer, nous demandent de partager leurs exigences autant financières qu'en matière ESG sur lesquels nous nous engageons. Ils ne nous demandent pas seulement davantage de reporting, mais pour paraphraser Saint Exupéry, de *contribuer en posant notre pierre à bâtir le monde avec eux*.

Les convictions du groupe Sienna sont restées cohérentes au fil du temps :

- Tout d'abord nous sommes guidés par une **vision d'impact** : nos actions doivent avoir un objectif et un effet concrets correspondant à nos engagements ; elles doivent se traduire régulièrement par la négociation de clauses d'impact
- La finance, étant un moyen et pas une fin en soi, joue un **rôle clé pour accompagner la transition écologique et en particulier climatique**
- Nous nous engageons concrètement pour **une transition juste et engagée** sur les grands aspects sociétaux liés à l'intégration
- Nous sommes des **acteurs au sein de la collectivité financière** et participons activement à l'évolution des pratiques et des concepts
- Nous nous soumettons au regard des tiers – les revues comme celles d'Ethifinance, les labels comme Greenfin

– **et nous mesurons nos actions** par des données représentatives et simples

3. Les nouveaux défis de 2023 : transition climatique, biodiversité, et produits hybrides

En 2022 au-delà de la mise en place des reportings, nous avons notamment lancé au sein de Sienna Private Credit, deux fonds SFDR 8 et trois fonds SFDR 9 : un « E » sur l'efficacité énergétique labellisé Greenfin et deux « S », l'un centré sur la recherche et la formation, l'autre recherchant un impact sur des critères concrets : la parité, les situations de handicap, et l'emploi des seniors. Nous avons travaillé avec l'Institut de la Finance Durable sur la définition d'un score quantitatif d'impact permettant de mieux mesurer cette notion, et complétant quand cela est possible notre propre définition d'une pratique d'impact. Enfin nous avons affiné nos méthodes rapprochant les risques financiers et extra financiers en particulier par la mise en application des méthodes TCFD et SASB.

En 2023, nos ambitions incluent en premier lieu la poursuite du calcul du scope 3 des fonds gérés dans le cadre du lancement de notre démarche SBTi¹, mais aussi l'inclusion de la biodiversité dans nos décisions d'investissement. Elles se traduiront aussi par la mise en place de produits ESG à impact d'inspiration tant Sociétale qu'Environnementale mixant – « hybridant » – des actifs cotés et non cotés avec nos partenaires de Sienna Gestion, et à destination d'une clientèle élargie.

Surtout, et nous espérons que ce rapport le montrera, dans chacune des transactions que nous mettons en place, année après année, nous nous efforçons d'élever nos ambitions et d'améliorer nos pratiques. D'où le nom de Rapport d'Impact retenu pour le document qui vous est soumis.



¹ L'initiative Science Based Targets est une association internationale publique définissant sectoriellement les bilans GES à respecter pour être en conformité avec une trajectoire globale à 1°5C

Rapport d'impact

Edito – Rendre compte et se rendre compte 02

I – Vision, philosophie et ambition de Sienna Private Credit 06

a. Infographie : Indicateurs clés 06

Nombre de fonds Art 8/9 SFDR 06

Associations et coalitions 06

b. Engagements ESG de Sienna Private Credit 07

Le rôle de la finance aujourd'hui dans le contexte de la transition environnementale et sociale 07

Une gouvernance inclusive 07

Les 3 piliers de l'action du groupe Sienna : Climat, Biodiversité, Inclusion 08

c. Application chez Sienna Private Credit 09

Politiques d'exclusion 09

Politique de controverse 09

Prise en compte de l'ESG dans le processus de décision 09

II – Nouveautés 2022 10

a. Lancement de fonds Article 9 10

Environnement : Fonds Efficacité Energétique (F2E) 10

Social : Fonds Impact Social (FIS) 11

Fonds à impact 12

b. Une infrastructure renouvelée 13

Organisation de la collecte de données 13

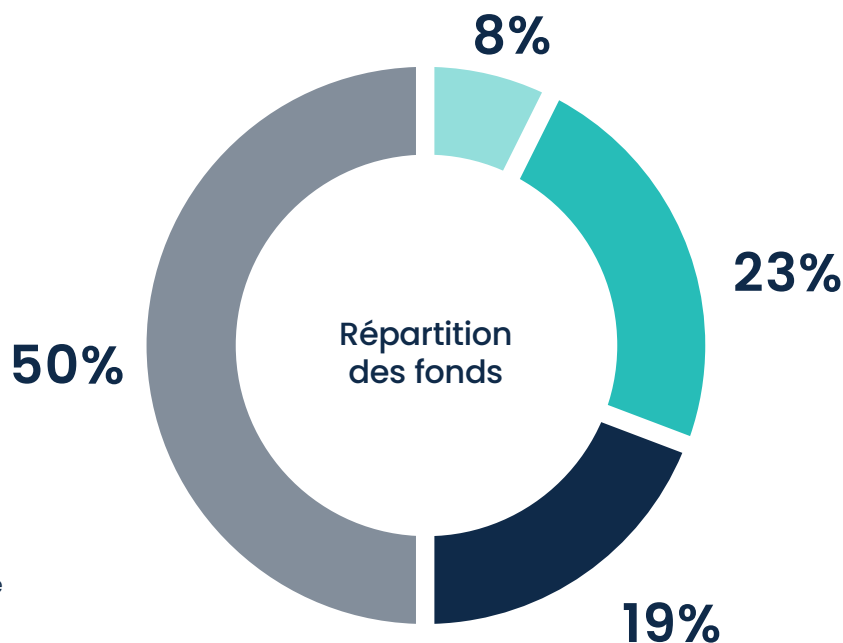
c. Une société engagée dans la prise en compte de tous les enjeux ESG	14
Environnement	14
Social	14
Gouvernance	15
III. Objectifs 2023-2024 et Budget ESG	16
a. Objectifs 2023-2024	16
b. Budget ESG	18
IV. Les réalisations par département de gestion	19
a. Real assets	19
Immobilier	19
Financements Transition Energétique	22
Secteur Public	26
b. Direct lending	29
Corporate	29
Financement Granulaire	32

I. Vision, philosophie et ambition de Sienna Private Credit

A. Infographie : Indicateurs clés

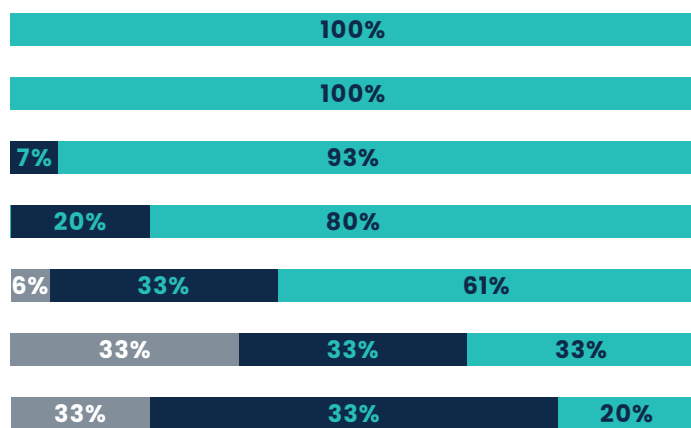
1. Nombre de fonds Art 8/9 SFDR

- Fonds Article 6
- Fonds Article 8
- Fonds Article 9
- Fonds non soumis à SFDR



84 % de nos fonds soumis à SFDR relèvent de l'article 8 (46%) ou de l'article 9 (38%)

2. Associations et coalitions



Global Compact

PRI¹

France Invest ESG

iCi

France Invest Parité

Institut de la Finance Durable (Principes et Charte Impact)

Finance For Biodiversity Pledge



- Nombre d'engagements non respectés
- Nombre d'engagements partiellement respectés ou en cours
- Nombre d'engagements respectés

Sienna Private Credit a signé 9 chartes de 6 associations. Sur les 78 engagements correspondants, 90% sont respectés ou sont en cours de l'être ce qui est un niveau encourageant mais qui laisse encore une marge de progrès.

¹ Sienna Private Credit est signataire des PRI depuis 2015. En 2023, Sienna Investment Managers, sa maison-mère, est devenue signataire pour l'ensemble du groupe.

B. Engagements ESG de Sienna Private Credit

1. Le rôle de la finance aujourd'hui dans le contexte de la transition environnementale et sociale ...

Sienna Private Credit (ou Sienna PC) gère pour l'essentiel des fonds de dette pour des investisseurs institutionnels qui, depuis les premiers lancements en 2012, reconnaissent et apprécient la spécificité d'intervention en direct auprès des acteurs de l'économie réelle. Son action d'investisseur à la recherche des meilleures solutions financières est guidée par des valeurs d'innovation et de recherche de sens au service des investisseurs.

Sienna Private Credit fait partie du groupe Sienna ayant pour actionnaire unique le Groupe Bruxelles Lambert (GBL). Les engagements de GBL sont particulièrement forts en terme de lutte contre le changement climatique, de promotion de la diversité, de transparence et d'accès à des solutions de finance durable. En 2022, GBL est devenue la première holding d'investissement à disposer d'objectifs climatiques alignés sur une trajectoire 1.5°C validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi). La crédibilité des engagements de GBL est reconnue par les analyses des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), de S&P Global Rating, et de Sustainalytics. Cette démarche a vocation à être déclinée par Sienna.

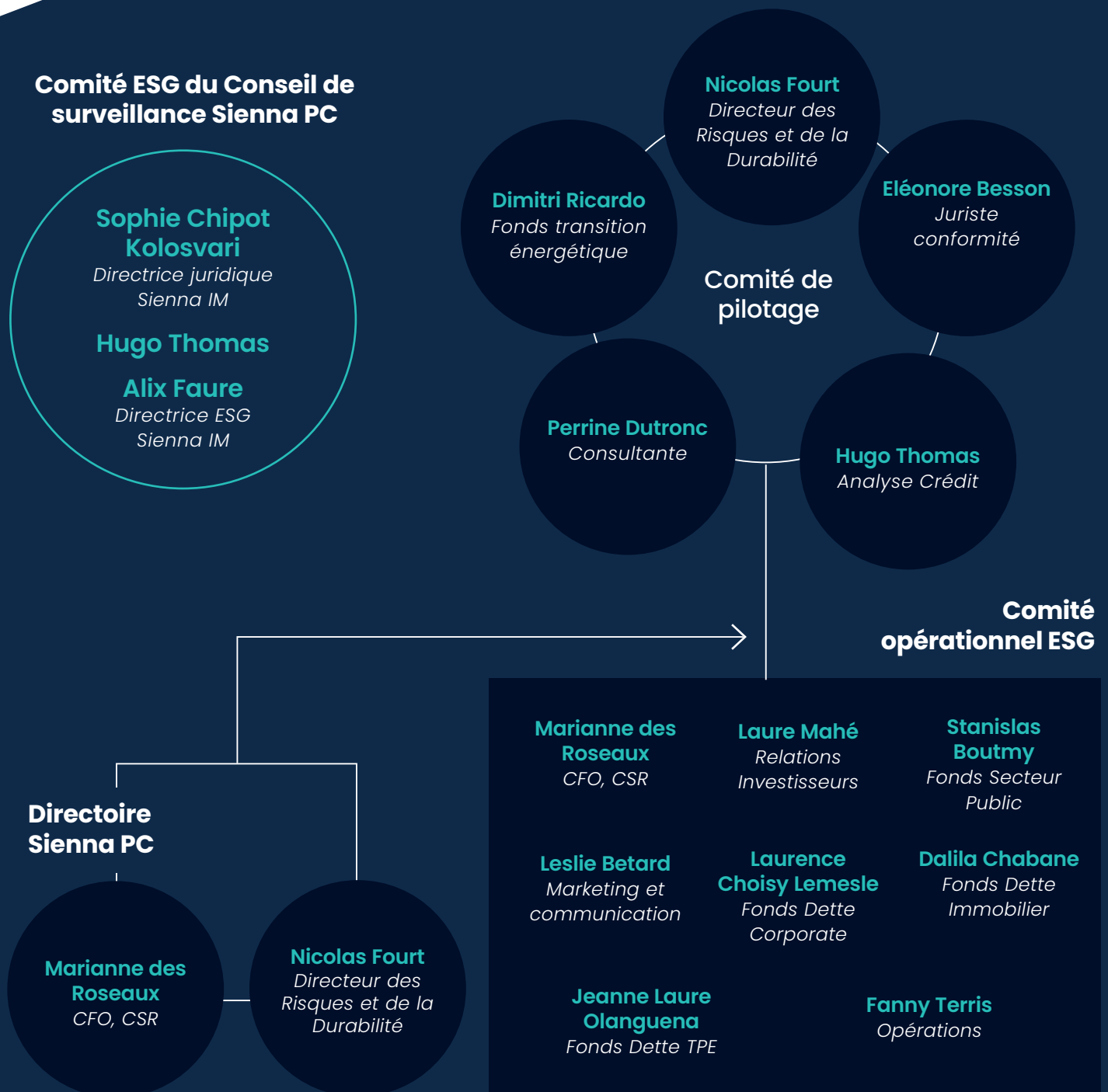
Sienna Private Credit ne cesse d'accroître ses engagements ESG, (a) avec ses partenaires investisseurs, (b) via la recherche de labels et d'audit par des tiers, et (c) via l'engagement auprès des associations. A titre d'exemple :

- a. Malakoff Mederic, acteur très engagé dans le domaine social a ainsi demandé à Sienna PC de créer un fonds Article 9 SFDR « social » tourné vers les situations de handicap, l'emploi des seniors et la parité. Quant à la MAIF, elle est le sponsor d'un fonds Article 9 SFDR « environnemental ».
- b. La recherche de labels est aussi un marqueur fort d'engagement comme le montre l'obtention du Label Greenfin obtenu pour les trois fonds Article 9 SFDR dédiés à la transition énergétique. De même la validation par des tiers comme Ethifinance, recherchée dans le cadre de ceux de nos fonds à impact tournés vers les « sustainability linked loans ».
- c. L'ESG est une dynamique qui doit être prise en compte à l'échelle nationale et mondiale, c'est dans cette optique que Sienna PC s'engage auprès de nombreuses associations françaises comme l'Institut de le Finance Durable, France Invest mais aussi mondiales comme les PRI, l'Initiative Climat Internationale ou par la signature de chartes comme le Finance for Biodiversity Pledge.

2. Une gouvernance inclusive

Ce début d'année 2023 marque un approfondissement des exigences de reporting réglementaire pour les sociétés de gestion. Notamment l'entrée en application des obligations de niveau 2 des RTS SFDR, et des templates de reporting obligatoires pour l'article 29 de la Loi Energie Climat. Pour répondre à ces obligations, Sienna PC s'engage de façon décisive sur sa stratégie ESG avec le soutien de son actionnaire et de ses cadres dirigeants. Sienna PC s'appuie sur un dispositif de gouvernance au meilleur niveau pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie ESG : un pilotage directement assuré par la direction générale sous la supervision du comité ESG du Conseil de Surveillance. Le directeur général délégué en charge de cette démarche s'appuie sur le Comité ESG composé de correspondants ESG représentant chacune des branches de l'entreprise, de la gestion au middle office en passant par la direction financière et la conformité. Ce mode inclusif de gouvernance ESG est d'autant plus important au regard des nouvelles préconisations de l'AMF qui souhaite améliorer le cadre réglementaire, la récolte de données par les sociétés de gestion, et le suivi et contrôle de l'application de la réglementation SFDR.





3. Les 3 piliers de l'action du groupe Sienna : Climat, Biodiversité, Inclusion

Les engagements de Sienna Private Credit sont alignés avec ceux du groupe Sienna IM : climat, biodiversité et inclusion. Pour le climat Sienna PC applique les recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD) et s'apprête également à déposer son projet de trajectoire auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi) en vue d'une validation formelle en 2024-2025. Concernant la biodiversité, Sienna PC met en place progressivement une méthode d'analyse d'impact et de dépendances sur la biodiversité et une

analyse quantitative des "proxy" biodiversité des sociétés financées. Enfin, les actions pour l'inclusion sont de trois types : le handicap, la parité et l'emploi des seniors. Tous les collaborateurs de Sienna PC sont sensibilisés à l'inclusion des personnes en situation de handicap et aux enjeux de la parité via des conférences régulières. L'engagement historique de Sienna PC sur ces thématiques ESG s'est traduit par ailleurs par la mise en place des indicateurs d'intéressement liés à des objectifs de parité.

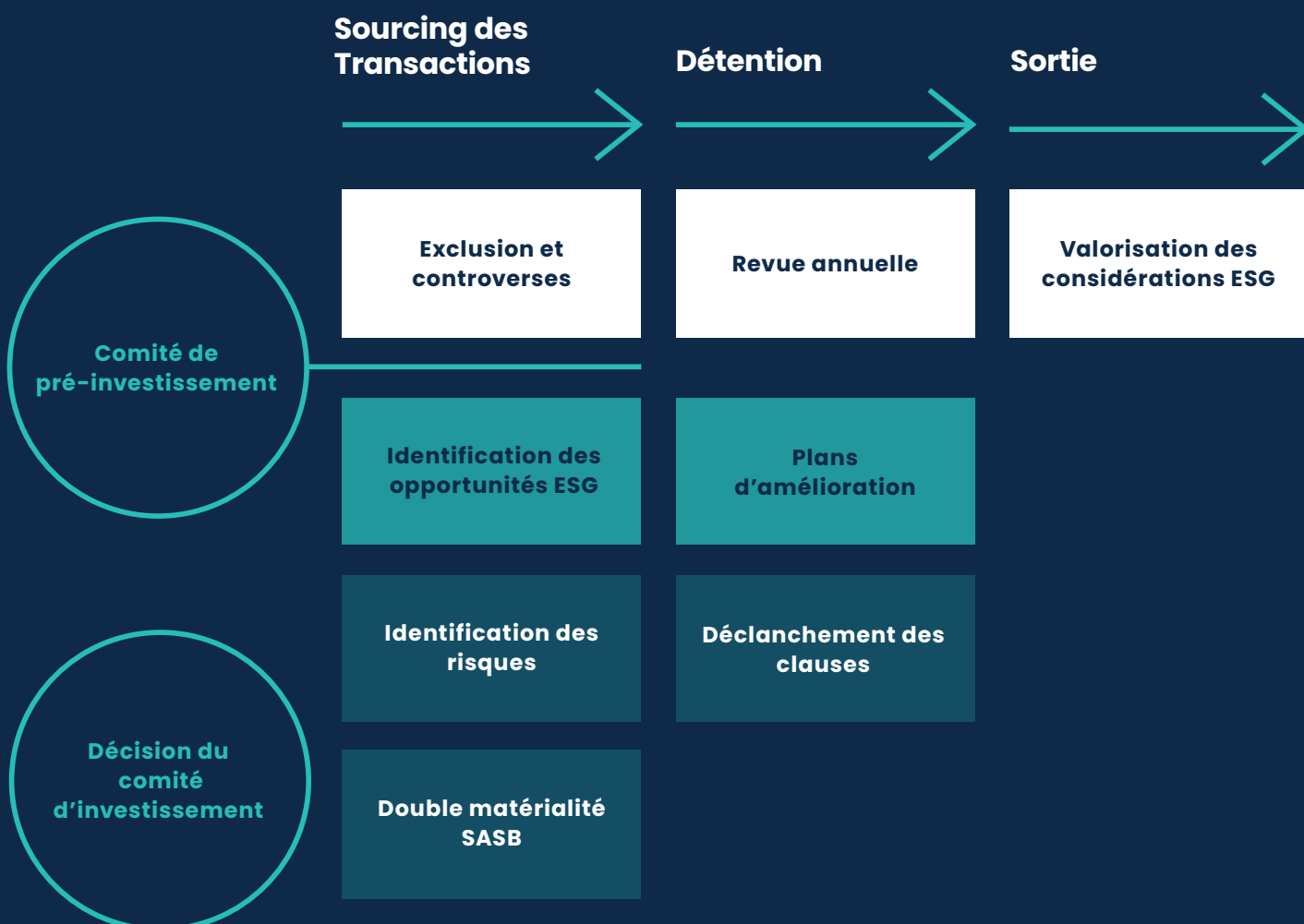
C. Application chez Sienna Private Credit

1. Politique d'exclusion

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna Private Credit implémente depuis plusieurs années une politique d'exclusion. Sienna PC agit conformément aux lois, interdictions, traités et embargos nationaux et internationaux applicables pour définir son univers d'investissement. Au-delà de ces exigences légales, Sienna PC tient également compte de critères d'exclusions sectorielles et normatives visant notamment, les droits humains, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles ou l'exposition au charbon. La politique d'exclusion décrit les conditions d'application de ces exclusions. Politique d'exclusion disponible sur www.sienna-im.com.

2. Politique de controverse

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna PC vise à implémenter des processus robustes d'identification des controverses ESG ainsi que des potentiels risques ESG et ce dès la phase de préinvestissement pour les fonds "corporate" (en dehors des portefeuilles granulaires²). Pour cela, elle a fait appel en 2022 à Ethifinance et son outil d'identification et de scoring des controverses. Ainsi, une recherche de données est faite sur plusieurs années et sur une variété de documents via l'outil SESAMm. Ces données sont ensuite analysées afin de caractériser la gravité des éventuelles controverses sur une échelle de 0 à 5. Ce processus formalisé permet un résultat solide pris en compte lors de l'examen des débiteurs dans les Comités d'investissement. Politique de controverse disponible sur www.sienna-im.com.



² Constitués de prêts ou créances de petite taille (<500k€ en moyenne) destinés le plus souvent à des TPE/PME

II. Nouveautés 2022

A. Lancement de fonds Article 9

1. Environnement : Fonds Efficacité Énergétique (F2E)

Ce fonds a été lancé en 2022 avec l'appui de deux sponsors engagés, la Maif à nos côtés dès la conception du projet et le Fonds Européen d'Investissement. La transition climatique que nous devons collectivement mettre en œuvre ne se traduit pas seulement par des processus "macro" comme le pilotage du prix du carbone et de l'énergie ou l'accumulation de GW de production sur des parcs onshore ou offshore.

F2E se positionne sur ce créneau à la fois crucial et complexe où les financements sont plus difficiles à mobiliser : créneau plus granulaire car il s'adresse à tous les acteurs économiques, plus diffus sur tout le territoire, plus varié en termes de techniques et de secteurs. C'est bien dans la doctrine de Sienna d'accompagner les projets des acteurs en transition plutôt que ceux des acteurs qui ont déjà réussi leur mue. Les priorités de F2E se portent ainsi sur l'autoconsommation solaire, les bornes de recharge, le stockage décentralisé, et la performance énergétique des bâtiments et des industries, notamment en lien avec les Certificats d'Economie d'Énergie³.

F2E, classé SFDR 9 et labellisé Greenfin, est un fonds à impact dont l'objectif est systématiquement mesuré par les tonnes de CO2 évitées.



Interview de Carole Zaccheo, directrice des investissements et placements du groupe MAIF

« Les chiffres du GIEC pointent le retard que nous avons pris collectivement par rapport aux engagements de l'accords de Paris et un réchauffement climatique mondial de +1,5°C est à attendre dès la décennie 2030 si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent sur la tendance actuelle. Cela ne doit pas nous décourager bien au contraire. A la MAIF nous pensons que l'épargne institutionnelle a un rôle crucial à jouer, en particulier pour financer la transformation en profondeur de nos usages et outils de production et ainsi rendre possible l'accélération de la nécessaire transition énergétique.

S'agissant de la dette il existe déjà beaucoup d'initiatives de grande qualité dans le domaine du financement de la production d'énergie d'origine renouvelable et de ce qui s'y rapporte directement. Le fonds FEE dont MAIF est le premier sponsor et géré par Sienna PC est de nature bien différente, car son ambition est d'accompagner financièrement la transition des process des entreprises qui constituent le tissu économique français. Sienna PC apporte cette compétence très différenciante qui nécessite une expérience à la fois sur le financement d'infrastructures énergétiques et sur le financement collatéralisé des entreprises. »

³ Les CEE correspondent à des travaux d'efficacité énergétique répertoriés sur une liste publiée par la DGEC, et financés in fine par les distributeurs d'énergie carbonés (« les obligés ») dans le cadre d'un plan triennal auquel ils sont astreints. FEE refinance les acteurs de l'efficacité énergétique dans l'attente de ce financement.

2. Social : Fonds Impact Social (FIS)

Créé en 2022 à l'initiative de Malakoff Humanis avec l'aide de notre société sœur Sienna Gestion, le Fonds d'Impact Social (FIS) répond au besoin d'accompagner directement certaines des grandes transitions sociétales auxquelles les entreprises font face dans le domaine de la parité, de la prise en compte des situations de handicap et de l'emploi des seniors. FIS a pour objectif de mettre en place des financements clairement fléchés vers ces problématiques, sécurisés

pour les investisseurs, et dont le rendement sur la période correspond à des niveaux normaux de marché. FIS met en place ses financements dans leur dimension sociétale avec un triple enjeu de partenariat, d'impact, et de transparence. Partenariat dans la durée avec les entreprises pour définir avec elles des paramètres ambitieux mais réalistes mesurant leurs progrès dans le temps sur les critères retenus par le fonds; impact via la mise en place systématique de

"sustainability linked loans", prêts dont le taux varie de façon significative en fonction de l'atteinte de ces paramètres, et transparence grâce à l'aide apportée par Ethifinance sur les scores ESG et leur comparabilité avec ceux d'autres emprunteurs.

Interview de Pierre-Jean Besombes, directeur Financier – Malakoff Humanis

SPC : Pierre-Jean Besombes, vous êtes directeur financier de Malakoff Humanis, quelle a été votre démarche pour lancer le Fonds de dette Impact Social ?

PJB : *La réponse est en quelque sorte dans votre question ! En tant que responsable financier je retiens des produits qui correspondent à nos besoins bilantaires en termes de couple rendement risque et de gestion ALM. Et en tant que cadre de Malakoff Humanis, je partage les valeurs qui animent ce groupe, et je m'efforce de les mettre en œuvre concrètement dans notre stratégie financière. Notre raison d'être c'est "innover au service de l'humain". Lancer des produits financiers SFDR art 9 à contre-courant des modes, et au service de la parité, de l'emploi des seniors et des situations de handicap correspond sans nul doute à ce double objectif.*

SPC : En quoi la démarche de Sienna Private Credit répond-elle à cette attente ?

PJB : *Tout d'abord Sienna Private Credit s'appuie sur l'expertise reconnue en matière ESG de leur société sœur Sienna Gestion dont nous sommes co-actionnaires. Le track record de Sienna PC nous apparait également unique et sincère en termes ESG et en particulier sur le thème de l'impact qui se nourrit de relations bilatérales fructueuses avec les entreprises financées. Enfin le positionnement de leader incontestable de Sienna PC sur le secteur de la dette sécurisée par les actifs de l'entreprise nous donne la sécurité financière sur laquelle la démarche ESG retenue qui recherche le sens et l'efficacité peut s'épanouir.*

Pierre-Jean Besombes,
directeur Financier – Malakoff
Humanis

⁴La double matérialité vise à étudier l'impact de l'entreprise sur l'environnement et l'impact de l'environnement sur l'entreprise.

3. Fonds à impact

Sienna Private Credit considère le secteur financier comme un acteur clé pour soutenir les différentes transitions en cours. En effet, la durabilité et la rentabilité peuvent être complémentaires si elles sont étayées par une analyse de la double matérialité. Sienna PC porte une attention particulière à l'impact notamment en privilégiant les entreprises « Best effort » plutôt que les entreprises « Best in class ». De plus, 80% des transactions de Sienna PC sont négociées bilatéralement ce qui permet de mettre en place un dialogue constructif avec les emprunteurs pour définir d'éventuelles clauses d'impact correspondant à leur activité propre et à leurs voies d'amélioration.

La politique d'impact de Sienna PC est directement influencée par les diverses définitions d'Impact de la Place. Le GIIN définit un investissement à impact comme un investissement ayant « l'intention de générer un impact mesurable positif, social et environnemental. ». La charte d'impact de France Invest et la définition de l'impact formulée par l'Institut de la Finance Durable sont d'autres exemples de définition d'impact sur lesquels s'appuient Sienna PC. Ils recherchent l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité autour d'ODD précis.

Deux méthodologies ont été définies pour analyser l'impact chez Sienna Private Credit : celle applicable aux fonds Article 9 SFDR et celle applicable aux fonds Article 8 SFDR.

Les fonds Article 9 SFDR de Sienna PC sont considérés comme des fonds à impact quand :

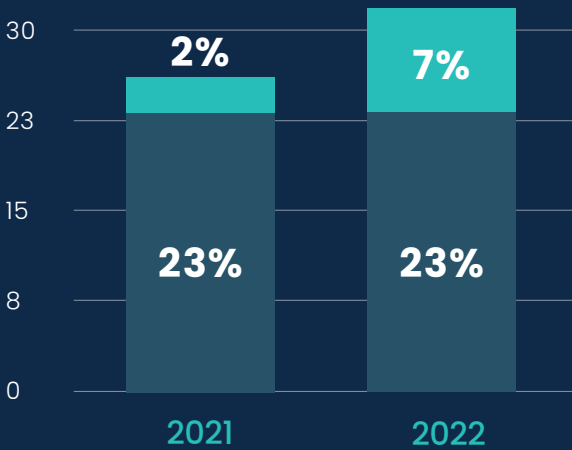
- 100% des lignes du portefeuille investissements sont des investissements durables au sens de la définition de Sienna PC au titre de l'article 2§17 de SFDR
- Les investissements réalisés répondent à des objectifs spécifiques et définis en matière d'ODD (intentionnalité)
- Avec des critères quantitatifs précis (mesurabilité)
- Les transactions négociées le plus souvent en direct apportent un financement complémentaire à des emprunteurs qui eux-mêmes démontrent leur contributions aux ODD (additionnalité)
- Un label est obtenu (type Greenfin) ou un tiers indépendant valide la démarche d'impact

Les fonds Article 8 SFDR de Sienna PC sont considérés comme des fonds à impact quand :

- La règle des « trois fois 50 % » est respectée
- Plus de 50% des transactions sont négociées en direct ce qui permet un dialogue dès la phase d'origination et au cours du temps avec l'entreprise
- Plus de 50% des actifs du fonds sont durables au sens de la définition de Sienna PC au titre de l'article 2§17 de SFDR (intentionnalité)
- Plus de 50% des actifs du fonds font l'objet d'une ou plusieurs clauses d'impact dans le cadre de « sustainability linked loans » (additionnalité)
- L'amplitude des clauses d'impact est supérieure à 30 points de base sur le TRI du prêt, et à partir de 2023, ces clauses d'impact sont à la hausse ou à la baisse sur le taux du prêt en fonction de la mesure des critères retenus (additionnalité)
- Des critères mesurables sont mis en place qui peuvent correspondre aux clauses d'impact (mesurabilité)
- Sienna PC fait appel à une validation externe d'un tiers sur sa démarche d'impact

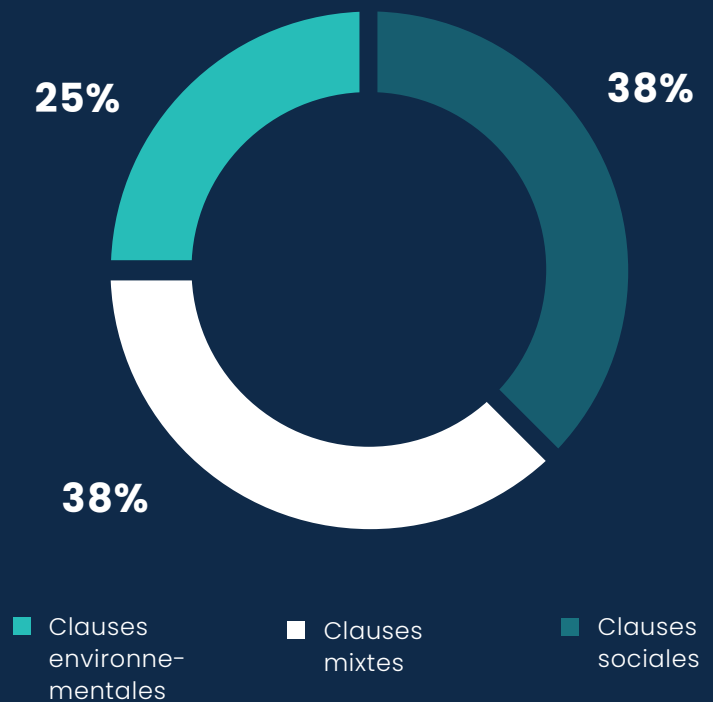
⁵ <https://thegiin.org/>

En 2022, les fonds d'impact représentent près du tiers des fonds gérés



■ Fonds à impact ■ Autres fonds

Distribution des clauses de Sustainability Linked Loans*



*Sustainability-Linked Bonds («SLB»), c'est-à-dire des emprunts dont le taux d'intérêt varie en fonction de l'atteinte d'objectifs ESG.

B. Une infrastructure renouvelée

1. Organisation de la collecte de données

L'accès à des données extra-financières de qualité constitue un enjeu crucial de la démarche ESG de Sienna Private Credit. Elles permettent une mesure systématique et régulière des performances ESG de nos emprunteurs, pour valider notre démarche d'impact. Les données sont également au cœur des cadres réglementaires de la Taxonomie et SFDR.

Le volume de données extra-financières fourni par les entreprises croît sous l'impulsion des réglementations (NFDR, CSRD), et de la demande de l'écosystème, notamment financier. Les emprunteurs des fonds gérés par Sienna Private Credit sont majoritairement des sociétés de petites et moyennes tailles, non cotées sur les marchés financiers, et pour lesquels nous ne disposons pas de données extra-financières accessibles sur des bases publiques.

Sienna Private Credit a organisé depuis 2021, une collecte de données ESG auprès de l'ensemble des emprunteurs des fonds classifiés selon les articles 8 et 9 de SFDR. L'ensemble des contrats de financements signés par ces fonds au cours de l'année comprennent des engagements de fourniture annuelle des données ESG. Comme l'année dernière, l'entreprise s'est appuyée sur la plateforme Reporting 21 pour transmettre le questionnaire et en collecter les réponses.

En 2023, les équipes de Sienna Private Credit souhaitent s'engager encore davantage les entreprises emprunteurs à mesurer les éléments clé de leur performance extra-financière, et les aider, en proposant l'assistance de conseils spécialisés, ou par la mise à disposition d'un outil de mesure du bilan carbone.

C. Une société engagée dans la prise en compte de tous les enjeux ESG

1. Environnement

Sienna Private Credit s'est engagé en 2022 sur plusieurs actions en faveur de la réduction de son empreinte carbone :

- **Mobilité des collaborateurs** : la société a mis en place en 2022 un dispositif de mobilité verte en mettant en place une aide financière de l'entreprise pour tous les collaborateurs qui le souhaitent pour la location longue durée de vélos
- **Locaux** : la société a mobilisé des moyens importants pour opérer temporairement un déménagement de toutes les équipes en libérant les surfaces louées permettant ainsi l'installation d'une pompe à chaleur centrale au sein de l'immeuble de bureau qu'elle occupe en 2022. Ceci a permis la réduction de 34% d'émission CO2éq entre 2021 et 2022.
- **Informatique** : le changement de prestataire opéré en 2022 a permis de retenir une solution de conservation de données et environnement de travail qui minimise l'empreinte carbone numérique de la société (mise en place d'archives froides, extinction tous les soirs des serveurs de non production)

Enfin, pour 2023, Sienna Private Credit prévoit de renforcer ses engagements en se fixant des objectifs de définition de sa trajectoire carbone dans le cadre des accords d'intéressement. La mesure validée de l'empreinte carbone scope 1, 2, et 3 (en dehors des fonds gérés) est un premier milestone pour 2023.

2. Social

Les enjeux sociaux sont pris en compte à tous les niveaux de l'entreprise avec des dispositifs divers :

- **La cohésion des équipes autour du projet de l'entreprise** :

Des réunions sont régulièrement organisées pour mettre en perspective les résultats de nos activités avec la trajectoire attendue et les enjeux stratégiques. Tous les salariés ont eu l'opportunité en

2022 de prendre une participation au capital de la société dans le cadre du projet porté par le nouvel actionnaire Sienna. **80% des collaborateurs sont ainsi devenus associés de Sienna Private Credit.**

Des moments de convivialités et rencontres nombreux au cours de l'année au sein de Sienna Private Credit mais aussi avec les équipes du groupe (épreuve sportive du Paris Versailles, soirée de fin d'année, pots festifs d'entreprise, petits déjeuners avec les autres expertises du groupe etc)

- L'importance des enjeux de **diversité** qui se décline notamment dans les objectifs qualitatifs fixés dans les accords d'intéressement mesurant les progrès attendus concernant la **parité** (femmes dans les équipes de gestion, promotion etc). Deux objectifs sur cinq sont atteints en 2022 (trajectoire 2021-2023). Sienna Private Credit participe au groupe de travail de place Diversité de l'AFG. Des actions sur le handicap sont prévues pour l'année 2023.
- La formation est un élément clé avec un objectif de formation d'au moins 50% des équipes tous les ans. **En 2022, 100% des collaborateurs ont reçu une formation** (notamment sur la finance durable, voir interview Moonshot).
- L'élection du **CSE** en 2022 a permis de **pourvoir 100% des 4 postes** à élire ce qui témoigne de la **fluidité et co-responsabilité des relations direction-salariés.**



Interview d'Anne-Sophie Chelbaya, co-fondatrice - Moonshot



«Nous avons eu le plaisir de former toutes les équipes de Sienna Private Credit sur les thématiques essentielles de la finance durable : SFDR, Taxonomie, Climat, Biodiversité. Organisées par groupes de 15-20 personnes, les sessions réunissaient à la fois les équipes de la direction, de la gestion, des risques et du middle office. Le format a réellement permis aux équipes d'échanger et de s'approprier les sujets ; cela d'autant plus que les sessions se sont appuyées sur des cas pratiques tirés des portefeuilles des différentes expertises de Sienna Private Credit (dette privée, infrastructures, dette immobilière, dette publique). Cette formation a été un vrai moment d'échange et d'approfondissement des sujets de finance durable, en faisant systématiquement le lien avec les métiers, les problématiques des équipes et les enjeux de levées de fonds, d'investissement et de reporting des équipes. Nous avons clôturé le programme par un examen brillamment réussi par tous, et un cocktail très sympathique»

3. Gouvernance

A l'occasion de la prise de participation par notre nouvel actionnaire Sienna, les instances gouvernance de la société Sienna Private Credit ont été organisées selon les bonnes pratiques : le conseil de surveillance institué comporte 30% des membres indépendants et 30% de femmes.

Au sein du conseil de surveillance ont été mis en place :

- Un comité des Rémunérations avec 50% de membres indépendants et 50% de femmes dont la présidente
- Un comité stratégique avec 50% de membres indépendants et 50% de femmes

- Un comité ESG avec 66% de femmes dont la présidente

Le directoire a nommé parmi ses 4 membres la responsable RSE et le responsable ESG démontrant ainsi son implication au plus haut niveau de sa gouvernance.

La responsable de la RSE a suivi en 2022 la formation IFA Administrateur de société concourant à la sensibilisation aux meilleures pratiques de gouvernance au sein de l'entreprise.



III. Objectifs 2023-2024 et Budget ESG

A. Objectifs 2023-2024

Les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance sont des opportunités et non des contraintes pour nos collaborateurs comme pour nos clients et partenaires. Ils font désormais partie d'un langage commun qui nous permet de partager avec les parties prenantes nos réalisations et notre ambition qui reste celle d'être dans le peloton de tête des gérants d'actifs sur l'impact et l'innovation en matière ESG.

S'agissant d'une trajectoire d'amélioration collective, chaque année les objectifs et les moyens doivent être revus à la hausse, en fonction de nos convictions mais aussi de l'évolution de la réglementation et de l'observation des meilleures pratiques de marché.

Les grands objectifs ESG pour 2023 – 2024 concernent notre pratique d'investisseur ...

• Analyse des risques :

Sienna Private Credit souhaite approfondir ses procédures d'analyse ESG intégrées avec les analyses financières

- En se référant systématiquement au référentiel SASB et à ses déclinaisons sectorielles, en complément à l'approche TCFD déjà en place, et qui sera conservée sur les aspects gouvernance
- En précisant le modèle actuel de "notching" dérivé de celui des agences de rating et qui vise à corriger le score de crédit en fonction de catégories de risques ESG proposés par ces agences. Désormais, les facteurs de risque ESG liés à la double matérialité seront incorporés progressivement sous forme de "stress tests" dans les business plan quantitatifs des emprunteurs permettant de quantifier le "notching"

• Analyses comparatives des données ESG :

Sienna PC a mis en place depuis 2 ans des mécanismes de collecte de données directement auprès des emprunteurs, s'agissant le plus souvent d'entités non cotées et non soumises à NFRD/CSRD. Pour aller plus loin, nous souhaitons :

- Compléter ces données parfois lacunaires avec des "proxies" comme l'autorise la réglementation. Nous avons intégré les données Sustainalytics, nous construisons les panels d'entreprises comparables à nos emprunteurs, et calculons les données moyennes « proxies » sur ces panels

- Pouvoir les comparer: nous menons avec l'aide d'Ethifinance une étude portant sur l'application de nos grilles de scores ESG sur les données des emprunteurs présents dans les bases d'Ethifinance, autorisant ainsi sur la même base analytique une comparaison des performances et des trajectoires ESG avec celles de nos emprunteurs

• Approfondissement de la doctrine d'Impact :

Cette notion intuitive est au cœur des convictions de Sienna. Elle évolue vers une approche à la fois plus précise et plus quantitative dans la lignée des travaux de l'Institut de la Finance Durable auxquels nous avons activement participé. Sienna PC se mettra en situation d'appliquer les grilles d'analyse et les scores d'impact qui découleront de ces travaux à ses propres fonds à impact.

• Signature de l'initiative SBTi :

Dans la lignée des actions menées par notre actionnaire de tête le groupe coté GBL, Sienna PC s'engage à rejoindre l'initiative SBTi en 2023 puis à proposer et à mettre en place une trajectoire précise de décarbonation selon le scénario 1,5° validée par SBTi pour participer à la nécessaire transition climatique et renforcer son engagement quantifié en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La deuxième phase (trajectoire et validation) devrait s'étendre sur les années 2024 et 2025.

- **Accélération du projet Biodiversité :**

Sienna PC a jusqu'à présent mené des analyses ponctuelles permettant d'estimer la pression mesurée en km² MSA de certains emprunteurs. Nous mettons en place désormais de façon plus systématique l'analyse qualitative des pressions sur la biodiversité en utilisant le référentiel ENCORE. Nous souhaitons approfondir cette approche sur deux axes, sans se leurrer sur la possibilité de définir des actions précises à court terme alors que même les entreprises cotées ne publient pas à ce stade de données fiables et complètes :

- En retenant des secteurs appropriés en fonction de leur nature et des données disponibles en bénéficiant notamment de l'expérience de la société spécialisée Iceberg Data Lab dont le groupe Sienna est actionnaire. L'immobilier pourrait correspondre à cette intention
- En recherchant des données, soit mesurées sur le terrain soit disponibles sous forme de «proxies » relevées sur des sociétés cotées comparables.

... tout comme notre responsabilité d'entreprise et d'employeur

- **Au plan RH trois axes importants :**

- Evolution de la politique de rémunération en intégrant de manière toujours plus précise et plus complète des critères ESG dans la partie variable
- Poursuite de la politique de formation par laquelle chaque année 50 % des collaborateurs de l'entreprise doivent suivre une formation ESG qui pourra inclure en 2023 la Fresque du climat et la certification AMF-ESG
- Approfondissement de la politique de parité et de diversité en intégrant les critères du groupe Sienna

- **La décarbonation :**

Sienna PC a calculé lui-même, en suivant la méthode Ademe, son bilan carbone 2022 (scope 1,2 et 3 postes 1 à 14). Nous allons dans la suite de cette analyse :

- Faire valider nos calculs par la société Carbometrix
- Proposer des initiatives de diminution de la trajectoire carbone toutes choses égales par ailleurs concernant

en particulier la mobilité qui représente 40% de ces émissions, au-delà de la politique "vélo" mise en place en 2022

- Démarrer le calcul du scope 3 poste 15 (le bilan carbone des fonds) qui permettra ensuite le calcul de la température des portefeuilles indispensable à la mise en place d'une trajectoire SBTi

- **Le score ESG Sienna PC :**

"Quand je me regarde, je me déssole, mais quand je me compare je me console" . Dans un souci de cohérence et d'exemplarité, nous appliquerons en 2023 à Sienna PC les grilles de score et les méthodes de comparaison que nous proposons à nos contreparties, et nous chercherons à en déduire des axes de progrès.

- **Relations avec les groupes de place et les coalitions :**

Sienna PC ne peut pas prétendre faire évoluer ses pratiques en vase clos. Un élément essentiel de toute démarche de progrès consiste, dans toute la mesure du possible, à participer activement à l'évolution des pratiques et des normes dans divers groupes de travail, à rendre compte de ses engagements et à prendre en compte les conclusions des groupes de place. Sienna PC retient en particulier dans ce cadre l'Institut de la Finance Durable, France Invest, l'Association Française de Gestion, ICI et l'OID, et s'engage à poursuivre en toute transparence le suivi de tous les engagements auxquels elle a souscrit.

Suivi de nos engagements sur www.sienna-im.com



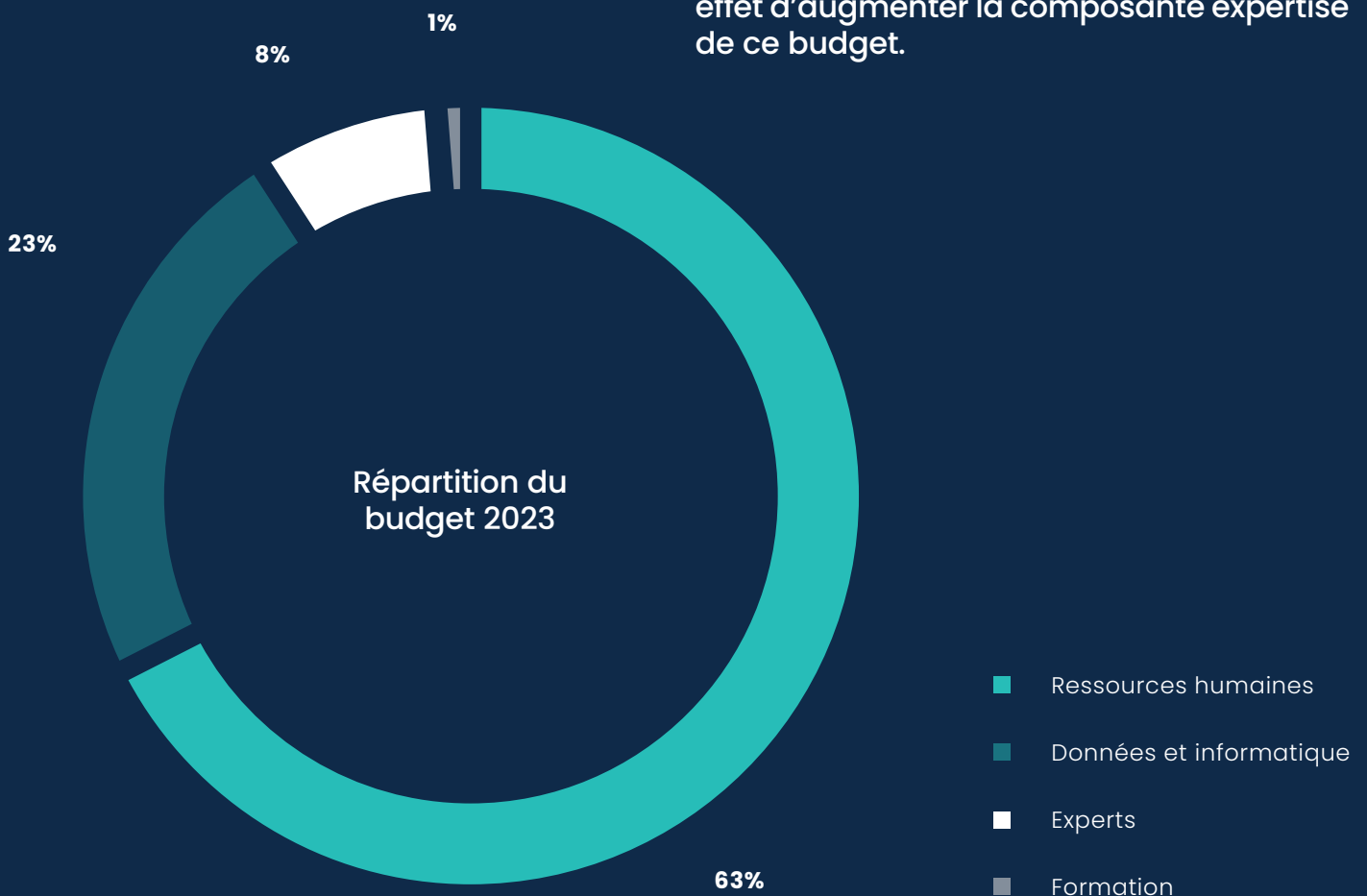
B. Budget ESG

Le budget ESG est réparti en 4 composantes : les ressources humaines, les expertises, la formation et les données.

Pour 2023, notre budget ESG représente 6% de notre chiffre d'affaires. Il a augmenté de 40% en raison particulier de l'accroissement rapide des rapports à produire tant réglementaires (SFDR, Taxonomie, art 29 de la loi LEC) que relatifs à des demandes d'investisseurs (questionnaires, fichiers, due diligences). Ainsi cette obligation a pesé davantage sur les ETP avec une répartition de 67%

pour les ressources humaines et sur les données qui constituent le second poste du budget avec 23% des dépenses, reflétant à la fois l'importance de la mesure dans nos process d'analyse, mais aussi le coût d'accès aux données des emprunteurs dans le contexte paradoxal où les intermédiaires doivent fournir des rapports quand nos emprunteurs PME/ETI ne sont pas encore soumis à CSRD.

On peut espérer pour les prochains exercices une stabilisation du ratio charges ESG / CA dans la mesure où, si les demandes externes devraient se normaliser et les process internes se stabiliser, les nouveaux engagements en termes de trajectoire climatique et de biodiversité vont probablement avoir pour effet d'augmenter la composante expertise de ce budget.



IV. Les réalisations par département de gestion

A. Real Assets

1. Immobilier



Christophe Murciani,
directeur des fonds de prêts
immobiliers – Sienna Private
Credit

Au cours de l'année 2022, le département Immobilier a poursuivi le déploiement du fonds RED VI Impact lancé en 2021. Ce fonds, classé article 8 SFDR, illustre l'approche de financement à impact développée par Sienna Private Credit. Cette démarche, appliquée au financement d'actifs immobiliers tertiaires, consiste à inciter par des baisses de taux d'intérêt la mise en œuvre volontariste par les emprunteurs de travaux d'amélioration de l'empreinte environnementale des bâtiments.

Outre les incitations des emprunteurs mises en place dans les contrats de financement pour améliorer la performance énergétique des actifs, le dispositif prévoit un engagement fort de la société de gestion, qui s'impose une baisse de sa rémunération de gérant si les financements à impact ne représentent pas 50% du portefeuille à l'issue de la période de déploiement.

a. Fonds, Indicateurs clés (labels...)

La stratégie ESG de l'équipe Immobilier a été évolutive et s'est affirmée dans le temps. Dès 2018, nous accompagnions des emprunteurs qui souhaitaient détenir des actifs moins énergivores ou faire les capex permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. A partir de 2020, cette démarche s'est accélérée avec la définition d'une doctrine ESG, la signature d'un partenariat avec Ethifinance et le décaissement d'un premier financement immobilier à impact. Nous avons élargi le spectre des actions éligibles,

en ajoutant au-delà de l'énergie, le traitement de l'eau et celui des déchets. En 2021, le 1er fonds à impact RED VI a été lancé et deux financements ont été réalisés. L'année 2022 a été marquée par la création avec l'aide d'Ethifinance d'un questionnaire ESG spécifique aux fonds de dette immobilière et la poursuite du déploiement du fonds RED VI. En 2023 nous lançons la deuxième campagne de collecte de données ESG pour les opérations de ce fonds à impact.

Nom du fonds	SFDR	AUM	Levée
IMMO IV	NA	90 m€	non
IMMO V	NA	155 m€	non
Red 6 Impact	8	71 m€	oui

- **Prise en compte des ODD**

Les clauses d'impact prévues dans les investissements du fonds RED VI Impact visent l'obtention de labels environnementaux ou l'amélioration de l'empreinte environnementale des immeubles financés. Ces clauses sont directement liées aux ODD 7, 11, 12 et 13, couvrant les

thématiques d'énergie propre, d'urbanisation durable, de gestion durable des ressources et de lutte contre les changements climatiques. La contribution aux différents ODD est mesurée via des indicateurs d'impact, dont certains sont présentés ci-dessous.



- 7.a. Recherche et investissement
- 7.b. Approvisionnement en énergie

11.3 Urbanisation durable

12.2 Gestion durable des ressources naturelles

13.1. Résilience et adaptation

13.3. Education et capacité d'action

- **Durabilité**

L'actif de RED VI Impact est composé au 31/12/2022 à 100% de prêts intégrant des clauses d'impact et 19.6% de prêts durables au sens de SFDR et au sens de sa propre définition plus stricte avec pour objectif d'atteindre 76.5% au 31/12/2023.

Clauses d'Impact	%IMPACT	%DURABLE
Réduction de marge en cas d'obtention d'un label environnemental avant la fin de la 3ème année (certification Breeam in-Use "Good" ou équivalent)	23.6%	0%
Réduction de marge (10% de la marge initiale) en fonction de critères environnementaux (Energie, Eau, Déchets, Gaz à Effet de Serre)	56.9%	0%
Réduction de marge (10% de la marge initiale) en fonction de critères environnementaux (Energie, Eau, Déchets, Gaz à Effet de Serre)	19.5%	19.5%
Total	100%	19.5%

b. Exemple de deals



Groupe Pierre et Entreprise – Opération Gravity

En 2020, Sienna Private Credit a accompagné le Groupe Pierre et Entreprise dans le refinancement d'un immeuble de bureaux à Paris destiné à être lourdement restructuré. La stratégie du Groupe Pierre & Entreprise est l'acquisition d'actifs vides pour permettre la rénovation / restructuration aux standards de marché, notamment par l'obtention de certifications et labels environnementaux.

Ainsi l'immeuble restructuré a été livré au 31 mai 2022, et conformément au business plan, il a obtenu les certifications suivantes :

- BREEAM Very Good,
- Label Wiredscore,
- HQE rénovation 2022 très performant.



Cette opération illustre bien la volonté de Sienna Private Credit d'accompagner les propriétaires dans l'amélioration des actifs immobiliers existants sur le plan environnemental.

• Interview

Clémentine Pacitti, chief sustainability officer – Klepierre



Le groupe Klépierre est un leader européen des centres commerciaux particulièrement engagé en matière de responsabilité environnementale et sociétale. Nous pensons que nous avons beaucoup à apprendre en échangeant avec ce type de foncière côtée, précurseur des sujets de durabilité. Nous les avons interrogés afin qu'ils puissent nous partager leurs bonnes pratiques et leur vision du développement durable.

« Chez Klépierre notre ambition est de bâtir la plateforme de commerce la plus durable d'ici à 2030. Cela commence par des objectifs drastiques, pour chacun de nos actifs, en matière de performance environnementale (efficacité énergétique, production d'énergie renouvelable, etc.). En outre, l'intégralité de nos baux commerciaux intègrent des clauses environnementales pour encadrer la façon dont les enseignes opèrent leurs boutiques (respect des consignes de tri ou des plans de sobriété par exemple). Par ailleurs, concernant la proposition d'offres et de services durables, nous croyons à l'incitation, à la promotion et à notre rôle de maillon clé dans une chaîne de transformation globale ».

2. Financements Transition Energétique



Philippe Garrel,
directeur des fonds transition
énergétique - Sienna Private
Credit

Les fonds Transition Energétique financent des projets d'infrastructures photovoltaïques et éoliens en Europe. Dernièrement, ils ont aussi réalisé des opérations dans l'efficacité énergétique. Cela complète l'offre de financements dédiés aux infrastructures renouvelables en apportant des solutions de financement innovantes et nécessaires aux acteurs de ce domaine, plus particulièrement en France. La feuille de route en 2023 est ambitieuse. Être un acteur européen du financement positionné à 100% sur la finance durable avec un objectif environnemental et contribuer également à la prise de conscience des partenaires en intégrant davantage de paramètres ESG dans les stratégies de financement.

a. Fonds, key indicators ESG (labels...)

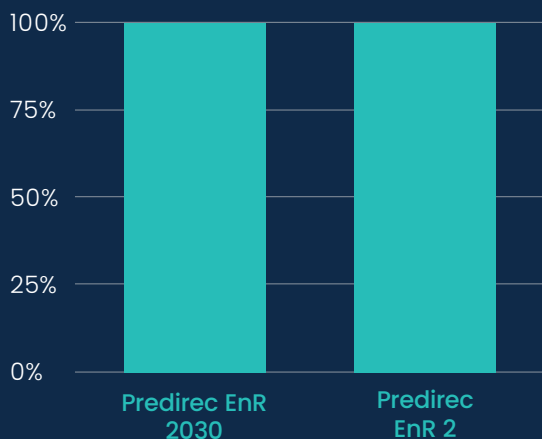
Depuis 2015, l'équipe Transition Energétique a d'abord commencé à financer des projets de production d'énergie d'origine renouvelable en France puis dans toute l'Union Européenne.

Le fonds F2E a été créé au cours de l'année 2022. Il a pour objectif d'accompagner des projets d'efficacité énergétique, en France et en Europe. Il est également article 9, avec le même objectif d'investissement durable qu'est la contribution à la réduction des émissions de GES. Le fonds est actuellement en période de levée et d'investissement.

Les trois fonds de l'équipe Transition Energétique sont labellisés Greenfin. Le dernier audit a été réalisé en fin d'année 2022 par Novethic. Ces trois fonds ont pour objectif principal les tonnes de carbone évitées calculées suivant une méthodologie validée par les auditeurs, et les deux premiers bénéficient également d'une consommation en capital réduite s'agissant de « corporate infrastructure » au sens de la directive Solvency 2.

FONDS	ARTICLE SFDR	AUM	Levée
Predirec EnR 2030	N/A	83 m€	non
Predirec EnR 2	9 (obj. environnemental)	93 m€	non
F2E	9 (obj. environnemental)	0 m€	oui

Éligibilité à la Taxonomie



La typologie des opérations financées par les fonds TE (infrastructures de production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, etc.) est éligible à la Taxonomie.

84%

**Alignement
Taxonomie**

100%

**Investissements
durables**

• ODD ciblés

Les investissements réalisés par les fonds Predirec EnR 2030 et Predirec EnR 2 contribuent aux 4 ODD ciblés visés par les fonds. La contribution de chaque ligne aux différents ODD est mesurée via des indicateurs d'impact, dont certains sont présentés ci-dessous.



7.1 Accès à l'énergie

7.2 Energies renouvelables

7.3 Efficacité énergétique

8.2 Productivité économique

8.3 Développement des TPE et PME

8.4 Utilisation efficiente des ressources

9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles

9.2 Industrialisation socio-économiquement durable

9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles

13.1 Résilience et adaptation

C02 évité par an (Tonnes)	2021	2022
Predirec EnR 2030	587 739	617 000
Predirec EnR 2	129 380	330 000
Cumul Tous Fonds	717 119	947 000

Nombre de foyers approvisionnés en énergie propre	2021	2022
Predirec EnR 2030	200 404	209 298
Predirec EnR 2	25 890	84 426
Cumul Tous Fonds	226 294	293 724

Nombre d'ETP	Construction	Exploitation	Total
TEF	1 324	192	1 516
Predirec EnR 2030	7 182	173	7 355
Predirec EnR 2	5 978	193	6 171
Cumul Tous Fonds	14 484	558	15.42

b. Exemple de deals



Montant : 14 M€

Emissions de CO2 évitées : 73 000 tonnes

Date de financement : décembre 2022

Financement mezzanine d'un projet greenfield de toitures photovoltaïques de 99 MW réparties sur tout le territoire français. Le projet bénéficie d'un tarif de rachat à long terme et sa mise en service progressive est prévue pour 2023.



Montant : 15,8 M€

Emissions de CO2 évitées : 61 000 tonnes

Date de financement : novembre 2022

Financement junior d'un parc éolien greenfield de 35 MW situé dans le sud de la Pologne. La mise en service du projet est prévue pour 2024 avec une production annuelle totale de 87 GWh. Cette opération fait partie intégrante de l'initiative du sponsor du projet, qui vise à décarboner ses activités industrielles.

• Interview

**Marcin Pabian,
directeur financier –
WMC PV**

En décembre 2022, l'équipe de gestion a conclu l'opération Prusinowo avec le sponsor WMC PV, pour le financement en dette unitranche de la construction de deux centrales photovoltaïques en Pologne, d'une puissance cumulée de 15 MW et bénéficiant de tarifs sécurisés via des PPA. Le financement s'élève à 12,7 M€. Avec une production annuelle prévue de 17 GWh, les émissions de CO2 évitées sont estimées à 26 000 tonnes par an. Marcin Pabian, directeur financier de WMC PV, revient sur les enjeux extra-financiers liés à ce projet, qui s'inscrit dans la logique de décarbonation du mix énergétique polonais.

SPC : Quels sont les enjeux majeurs du développement des énergies renouvelables en Pologne ?

MP : Le développement des renouvelables en Pologne est un enjeu de plus en plus important, avec une pression sociale pour accélérer la transition des énergies fossiles vers des sources d'énergie renouvelables. La Pologne est le premier émetteur de CO2 de l'UE : il y a un besoin urgent de réduire l'empreinte carbone afin de respecter la réglementation européenne.

La prise de conscience publique et le soutien pour les EnR se sont accrus, avec diverses organisations environnementales et initiatives citoyennes promouvant le développement du solaire, de l'éolien et d'autres sources renouvelables. Les partis politiques ont également inclus des politiques énergétiques dans leurs programmes électoraux. La politique énergétique du gouvernement actuel se focalise sur la réduction de la consommation de charbon, le renforcement de la sécurité énergétique et la promotion des EnR. Cependant, des critiques ont été émises sur l'insuffisance du soutien gouvernemental, et davantage de mesures doivent être prises pour accélérer la transition vers une économie bas-carbone.

En résumé, l'enjeu du développement des EnR en Pologne réside dans la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, l'atténuation des impacts du changement climatique et l'atteinte des cibles de l'UE en termes de renouvelables, tout en relevant les défis sociaux et économiques.

SPC : Comment parvenez-vous à suivre votre empreinte carbone ?

MP : Le suivi de l'empreinte carbone se fait au sein des structures de l'entreprise. Les principales missions sont la collecte et la compilation des données, ainsi que l'application des facteurs d'émission. Les données collectées actuellement concernent les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes).

SPC : A moyen et long terme, quelles sont les principales pistes d'amélioration pour suivre les impacts ESG au niveau des projets ?

MP : Nous continuons à travailler sur l'identification et le reporting des enjeux ESG majeurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment par une éventuelle mise en place des questionnaires du CDP (Carbon Disclosure Project), option que nous considérons actuellement. Nous mettons présentement l'accent sur le monitoring des fournisseurs de panneaux solaires situés en dehors de l'UE.

3. Secteur Public



Stanislas Boutmy,
directeur des fonds Secteur
Public - Sienna Private Credit

Les fonds secteur public Sienna PC financent les acteurs publics locaux depuis 2013, sous la forme de prêts bancaire ou d'emprunts obligataires essentiellement. Les villes, intercommunalités, départements, syndicats, centres hospitaliers, EHPAD publics et bailleurs sociaux ont en charge des missions d'intérêt général et recourent exclusivement à la dette pour financer leurs investissements. Placés par leurs compétences au cœur de la transition écologique et sociale, ils représentent un risque public, in fine appuyé sur la fiscalité, compensé par une prime de liquidité qui répond aux attentes des investisseurs. Au travers de ses 4 fonds, deux dédiés et deux multi-investisseurs, Sienna PC accompagne plus de 110 débiteurs et a inscrit à sa feuille de route 2023 une forte progression de ses encours.

a. Fonds, Indicateurs clés (labels...)

64%

des débiteurs ont
adopté un Agenda 21

100%

des débiteurs ayant mis
en place une politique de
soutien RSE

382M€

de financements directs (ou
bilatéraux)

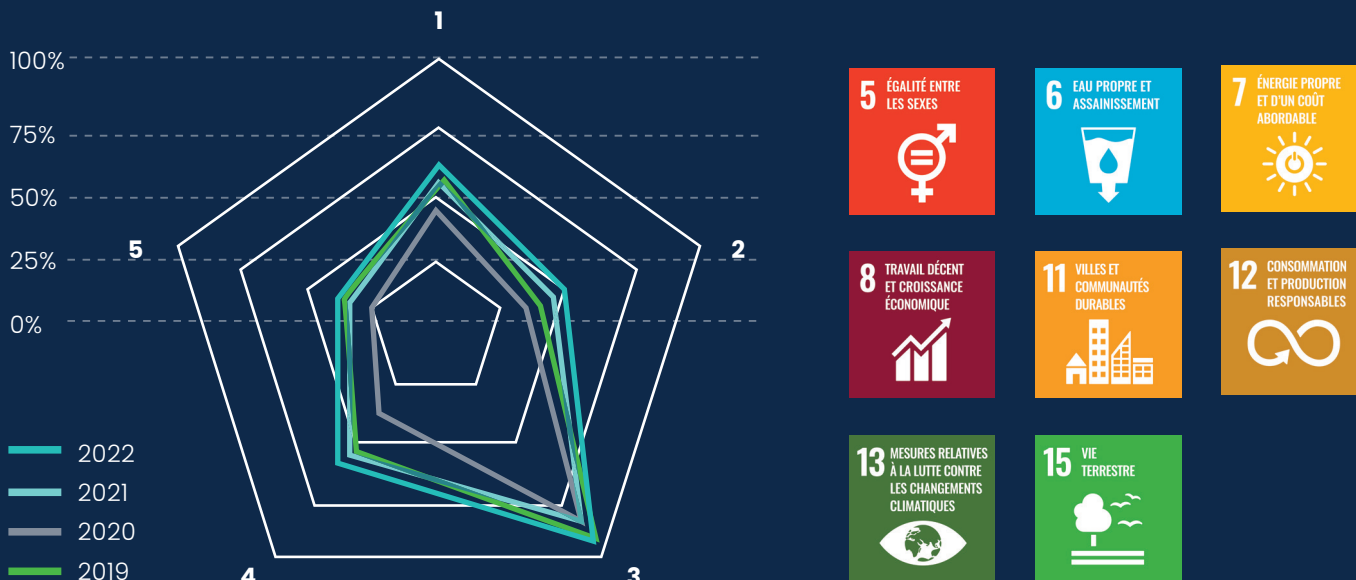
	Predirec Filo	HAV Filo 2	Relyens Investisse- ments et Territoires	Predirec Filo 4	Tous fonds (hors doublons)	% du nombre total des collectivités accompa- gnées
Nombre de collectivités ayant mis en place l'Agenda 21	23	21	11	3	52	50
Part des collectivités de plus de 10 000 habitants	100%	80%	73%	100%	64%	64%
Nombre de débiteurs soutenant les démarches RSE des parties prenantes	25	40	48	9	122	100

Parmi les collectivités de plus de 10 000 habitants financées par Sienna Private Credit, 64% d'entre elles ont adopté un Agenda 21 et 100% de l'ensemble des débiteurs soutiennent les démarches RSE. Nous constatons que la majorité des collectivités accompagnées sont à l'initiative de leurs engagements en matière de développement durable, tandis que le reste d'entre elles applique les démarches engagées par les collectivités territoriales auxquelles elles sont rattachées (EPCI ou département), le plus souvent car elles n'ont pas les moyens propres de développer une démarche spécifique en raison de leur taille.

Nous avons distingué 5 catégories de soutien aux démarches RSE.

Le graphique ci-dessous indique le pourcentage de collectivités financées ayant une action sur chaque engagement avec l'évolution au fil des exercices.

Engagements RSE des débiteurs – Tous Fonds Secteur Public



Critères ESG (Collectivités > 10 000 habitants)	Définition
1. Mise en place de mécanismes de soutien financier	Proportion de collectivités locales déployant des actions de formation initiale et professionnelle sur la RSE, mais aussi sur différentes thématiques, certifications etc.
2. Mise en place de politiques de formations sur la RSE	Proportion de collectivités locales déployant des actions sous forme d'aides aux entreprises, aux réseaux associatifs, de soutien financier à des actions collectives etc.
3. Sensibilisation et communication RSE	Proportion de collectivités locales déployant des actions de sensibilisation des acteurs à la notion de RSE
4. Existence d'un réseau RSE structuré	Proportion de collectivités locales ayant mis en place au sein de la collectivité un réseau d'animation de l'action RSE à l'échelle locale
5. Création d'un label RSE	Proportion de collectivités locales ayant mis en place au sein de la collectivité une certification de l'action RSE à l'échelle locale



ÉTAMPES
Capitale du Sud-Essonne 91

Exemple de deals

Financement de l'Opération Lumière de la ville d'Étampes (91)

Au cours du dernier trimestre 2022 le fonds dédié HAV Filo 2 a accompagné la ville d'Étampes (91) en lui proposant un financement à taux fixe de 3.5 M€ à 20 ans. Cette ville de 26 000 habitants au sud-ouest de l'île de France a décidé de la rénovation de son éclairage public. Première dépense électrique et deuxième consommation énergétique des communes selon l'ADEME, le changement des ampoules au sodium par des LED a rapidement un impact économique et environnemental. Le flux lumineux peut être orienté, ce qui permet de réduire le nombre de lampadaire et de limiter la pollution lumineuse nocturne. Les ampoules consomment moins, ce qui réduit la facture énergétique de la commune.

Réalisé en trois ans à travers un Contrat public de Performance Énergétique les travaux doivent permettre à la ville de faire passer sa consommation électrique liée à l'éclairage public 2 898 837 kWh à 943 357 kWh soit près

de 9 275 tonnes équivalent CO2 évitées. Cela représente une économie estimée jusqu'à 900 000 € par an pour les dépenses de fonctionnement de la commune.

Ce placement privé obligatoire amortissable trimestriellement a été réalisé avec les conseils de la collectivité et fait participer les investisseurs du fonds à un financement ayant un impact environnemental certain.

Bénéfices environnementaux et sociaux :

- Réduction de la consommation énergétique de 68%
- 9 275 tonnes équivalent CO2 évitées selon le BEI Energy Mix Ratio (t/gWh)
- Amélioration de l'efficacité énergétique : ODD 7.3

• Interview

Céline Boué,
directrice des
investissements –
HSBC Assurances Vie
(France)

« Au travers des investissements en dettes privées de collectivités locales au sein d'un fonds dédié depuis 2016 pour une valeur de marché de 170M€ à fin décembre 2022, se décline une politique ESG renforcée ciblant des ODD, via le financement des collectivités locales et des acteurs publics locaux dont l'impact social et environnemental des actions est reconnu. C'est un investissement sécurisé, à l'instar de l'état, qui par le financement des missions des collectivités, comme par exemple, le logement social, le traitement de l'eau et des déchets, les économies d'énergies, la préservation de la biodiversité, ou la rénovation énergétique des bâtiments, offre un couple rendement risque plus attractif que les emprunts d'état. »

**« l'intégralité de nos
baux commerciaux
intègrent des clauses
environnementales »**

B. Direct lending

1. Corporate



Philippe Roca,
directeur des fonds Corporate -
Sienna Private Credit

Les fonds Predirec ABL 2 et Predirec ABL 3 financent des petites et moyennes entreprises (PME et ETI) en Europe.

Au cours de l'année 2022, un nouveau fonds de dette Corporate à Impact a été lancé: le Fonds à Impact Social (Art 9). Ce premier fonds article 9 de dette corporate met au centre de sa stratégie d'investissement des enjeux sociaux et tout particulièrement la parité homme/femme ainsi que l'inclusion des seniors et des personnes en situation de handicap dans l'entreprise.

Du fait de nos investissements sécurisés par des actifs réels, nous sommes naturellement présents dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre (industrie, transports, retail). Cette exposition nous donne la possibilité de nous engager prioritairement dans l'impact social via la préservation de l'emploi et notamment de l'emploi dans les territoires.

En tant que prêteur nous avons la possibilité de jouer un rôle via la modulation du coût de financement en fonction de l'atteinte d'objectifs basés sur des critères mesurables. En 2022, plus de 75% (en valeur) des nouveaux financements ont été réalisés sous forme de « Sustainability-Linked Bonds » (« SLB »), c'est-à-dire des emprunts dont le taux d'intérêt varient en fonction de l'atteinte d'objectifs ESG.

Fonds, Indicateurs clés (labels...)

	Article SFDR	AUM	En levée, oui/non
Fonds ABL2	6	208m€	non
Fonds ABL3	8	158m€	oui
Fonds Impact Social, FIS	9	109m€	oui

% Alignement taxonomie au 31/12/2022	% d'investissements durables
ABL2 0 %	ABL2 1 %
ABL3 22,5%	ABL3 100%
FIS 0%	FIS 100%

ODD cibles :



5.5 Garantir la participation des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction

8.5 Plein emploi et travail décent

10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap

13.1 Résilience et adaptation

Clauses des Sustainability Linked Loans	Nombre de fois où elles apparaissent
Indice Penicaud à 40/40	2
Augmentation de la part de femmes au comité exécutif	2
Augmentation de la part de femmes dans l'effectif cadre	1
Augmentation des salariés en situation de handicap	2
Actions de sensibilisation des femmes aux métiers de l'automobile	1
Augmentation de la part de Seniors dans l'effectif	1
Augmentation de la part des véhicules propres dans les ventes d'un concessionnaire	1
Obtention et maintien dans le temps de la certification ISO 14001	1
Obtention et maintien dans le temps de la certification GEO	1
Installation de panneaux solaires	1
Augmentation des achats de panneaux solaires fabriqués dans l'Union européenne	1
% des créances comportant des clauses d'impact	100% des créances du fonds FIS et ABL3

Amplitude maximale sur chaque créance

50 bps

Sienna Private Credit mène un effort particulier de sensibilisation des entreprises financées aux enjeux de la prise en compte des critères ESG dans leurs activités.

En 2022 un questionnaire d'environ 80 questions, mis en place avec Ethifinance a été envoyé à tous les débiteurs de Predirec ABL-2 et Predirec ABL-3 via Reporting 21. 16 entreprises ont répondu au questionnaire ESG soit 57% des entreprises auxquelles il a été adressé. Une nouvelle campagne de collecte sera menée chaque année afin de pouvoir mesurer l'évolution des contreparties.

Montant investi : 15 M€

Fonds : Predirec ABL3 et ABL3 co-investissement

Secteur : Energie Alternative

Pays : Espagne

L'objectif du financement est d'augmenter la taille du stock de panneaux solaires et d'onduleurs de Promoval, la société de distribution du groupe Valfortec, développeur et exploitant de centrales solaires.

Dans un contexte de forte demande pour les centrales solaires en lien avec les besoins de transition énergétique et de décarbonisation de l'économie européenne, ce financement permet au groupe de sécuriser son approvisionnement en panneaux solaires en prévision du lancement de nouveaux projets mais aussi de pouvoir distribuer d'autres développeurs.



Cette transaction est alignée avec la taxonomie européenne et inclut une clause d'impact visant à inciter le Groupe à se fournir auprès de fabricants européens afin de favoriser la réimplantation d'une chaîne de valeur industrielle en Europe.

• Interview

Fabien Charbonnel,
directeur général –
Cem'In'Eu

**En quoi la RSE est-elle
stratégique pour le
développement de votre
groupe ?**

**Qu'avez-vous retiré
de vos échanges avec
Sienna sur les sujets ESG
lors de la structuration
de l'opération de
financement ?**

**Pensez-vous que
l'alignement de la
marge d'intérêt de
votre emprunt sur
des objectifs de
durabilité contribue
à votre démarche
d'amélioration ?**

Notre activité consiste en la production et la commercialisation de ciments pour la filière béton et construction. Le poids carbone de nos produits est très important ; nous avons donc, depuis notre création en 2016, travaillé à objectiver et mesurer les progrès que nous réalisons tous les ans en matière de baisse de l'empreinte carbone des ciments que nous mettons sur le marché. Par ailleurs, la création de nos sites industriels demande une approche de concertation avec les parties prenantes locales et le respect des attentes de la réglementation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), en matière de biodiversité et de gestion de l'impact sur les activités voisines et les populations résidant à proximité. Comme nos sites sont ISO 9000 et 14000, nous avons naturellement intégré la dimension RSE dans notre système de management. Depuis quelques années, c'est devenu également un sujet stratégique pour le financement de notre développement.

Ce fut le point d'entrée de la discussion sur le financement. Nous avons dû trouver un langage commun et des indicateurs partagés. Naturellement nous avons trouvé un accord sur le critère le plus important pour notre activité, c'est à dire l'empreinte carbone scope 1, 2 et 3 de nos produits. C'est stimulant car nous avons un objectif commun. Tous les acteurs sont alignés : prêteur, actionnaire et management.

Oui, car c'est un objectif commun qui aligne nos différents intérêts : économique, environnementaux et évolution de l'attente de nos clients et de la filière béton / construction. Enfin, sans une approche structurée sur l'ESG, il serait impossible de financer le développement des nouveaux projets.



2. Financement Granulaire



Les fonds granulaires sont dédiés au financement de petits tickets à travers des dispositifs mis en place par l'Etat Français. Les fonds proposent des solutions de financement du BFR des entreprises dans l'attente des paiements réalisés par l'Etat. Les véhiculent contribuent ainsi à accélérer les effets des politiques publiques en soutien de la recherche (CIR) et de la formation (CPF) pour développer l'innovation, les compétences et l'emploi sur les territoires.

Wissem Bourbia,
directeur des fonds de
financement granulaire - Sienna
Private Credit



a. Indicateurs clés (labels...)

	Objectif	AUM	SFDR	En levée
Predirec Innovation 2020	Financement R&D Innovation	138M€	N/A	Non
Predirec Innovation 3	Financement R&D Innovation	150M€	N/A	Oui
Predirec ETI 2018	Financement R&D Innovation	35M€	N/A	Non
Sienna Rendement Avenir IV	Financement Formation et R&D Innovation	17M€	9	Oui

Les Fonds Predirec Innovation 2020, Innovation 3 et ETI 2018 ont pour vocation de financer les dépenses de R&D engagées par les sociétés éligibles au CIR en réalisant des avances de trésorerie dans l'attente du remboursement de la créance par l'Etat Français. L'action de ces fonds est clairement en lien direct avec l'ODD 9. Lancé en avril 2022, le fonds Sienna Rendement Avenir IV (SRA IV) intègre également au-delà de la R&D, la formation professionnelle à travers le refinancement des entreprises dont les apprenants acquittent les formations qu'ils ont choisies par le débit de leur Compte Personnel de Formation. A l'ODD mentionnées supra s'ajoute l'ODD 4.

b. Exemple de deals

Financement de l'innovation : Indicateurs clés du CIR (Crédit Impôt Recherche)

Les Fonds CIR en quelques chiffres :

Financement de la recherche par les fonds CIR (Depuis 2015)	
PME et ETI financées	784
Nominal cumulé des CIR financés	817M€
Nombre de "postes" équivalent de chercheurs financés (ETP)	5 449

L'indicateur quantitatif le plus pertinent retenu, celui qui mesure la démarche au titre de l'article 9 SFDR est le nombre de chercheurs (en ETP) dont le financement a été assuré par le fonds. Pour l'ensembles des fonds CIR, cet indicateur dépasse le chiffre de 5000 chercheurs. Pour 95% des entreprises du numérique, principalement des PME, la recherche est le moteur essentiel de la création d'emploi d'après une étude récente d'AGBI cabinet de conseil reconnu en innovation.

Financement de la formation professionnelle : Indicateur clés CPF (Compte Personnel de Formation)

Après avoir lancé 3 fonds dédiés au financement de l'innovation à travers le CIR, nous nous sommes orientés vers le financement du CPF afin d'élargir le panel de notre offre de financement et confirmer notre savoir-faire en matière de financement de créances granulaires.

Dans le cadre du CPF, nous avons financé en 2022 deux organismes de formations afin de promouvoir le retour à l'emploi des salariés et aider les entreprises à recruter une main d'œuvre compétente :



L'Atelier des Chefs

Organisme de formations dédié aux métiers du service et de l'artisanat (ex : Métiers de bouche, de la beauté ou de la santé etc)



Stych

Fondée en 2014, Stych (anciennement Auto école.net) est une auto-école nouvelle génération qui propose la préparation au code de la route et au permis de conduire avec des modules en ligne afin de rendre le permis plus accessible.

Une récente étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) illustre de façon complémentaire l'impact ESG de notre démarche :

- **Il y a une vraie Parité H/F dans la formation**
Autant d'hommes que de femmes se forment (50%/50%)
- **L'obtention du permis de conduire est la première condition d'un retour à l'emploi** : cette donnée fournie par l'administration démontre que l'efficacité de la formation professionnelle en terme d'impact sur l'emploi ne réside pas seulement dans son prestige ou son apport intellectuel, mais aussi dans son adaptation aux besoins réels de l'économie, et des demandeurs d'emploi. (cf. financement Stych supra).

• Interview

François Bergerault, co-fondateur - Atelier des Chefs



« Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration autour du PREFICPF, qui vient combler notre besoin de trésorerie dans l'attente des paiements de la CDC. Ce financement nous a permis d'accompagner au mieux l'ensemble des apprenants dans le cadre de leur formation ou de leur reconversion professionnelle à travers les formations certifiantes dispensées par notre organisme de formation (CAP Cuisine, boulangerie, électricien, etc) ».



Contacts



Nicolas Fourt

*Directeur des Risques et de la Finance
Responsable et Membre du Directoire,
Sienna Private Credit*

nicolas.fourt@sienna-im.com



Marianne des Roseaux

*Secrétaire Générale et Membre du
Directoire, Sienna Private Credit*

marianne.desroseaux@sienna-im.com



Alix Faure

Directrice ESG du Groupe Sienna IM

alix.faure@sienna-im.com



Disclaimer

Avertissement : Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels au sens de la Directive MIF II. Il vous est communiqué à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation, une offre ou un conseil en investissement et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni divulguées à un tiers sans l'autorisation préalable de Sienna AM France. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations et opinions contenues dans ce document reflètent le contexte actuel et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité directe ou indirecte qui pourrait résulter de l'utilisation de toute informations contenues dans ce document. Les performances passées des Fonds présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures des Fonds.